

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 18

Représentés : 2

Votants : 20



L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 15 mai 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Christophe DENAIRE, ayant donné pouvoir à Olivier DEMARTY,
Laurette LEMESTRE, ayant donné pouvoir à Marie-Anne PIED,

Secrétaire de séance : Marie-Anne PIED

**Délibération n°2025-05-001
APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 2 AVRIL 2025**

Le procès-verbal de la dernière séance a été adressé à l'ensemble des Conseillers et est soumis au vote. Aucune remarque n'étant formulée,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Valide le procès-verbal de la séance du 2 avril 2025.**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**



**Le secrétaire de séance,
Marie-Anne PIED**

Affiché le 26/05/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL *CROSSAC*

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 18
Représentés : 2
Votants : 20



L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 15 mai 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Christophe DENAIRE, ayant donné pouvoir à Olivier DEMARTY, Laurette LEMESTRE, ayant donné pouvoir à Marie-Anne PIED,

Secrétaire de séance : Marie-Anne PIED

Délibération n°2025-05-002
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025

M. le Maire expose que la commission VIE ASSOCIATIVE s'est réunie le 18 mars 2025, afin d'étudier les différentes demandes de subventions déposées.

Vu les subventions exceptionnelles demandées,
Vu les propositions de la Commission Vie associative,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,
(5 abstentions : Olivier DEMARTY, Frédérique GOINEAU, Christian GUIHARD, Gérard LAUNAY, Eric VINCE)

- **Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 400 € à l'association Condorcet**
- **Décide d'attribuer les subventions indiquées dans le tableau suivant pour un montant total de 14 091 €**
- **Précise que les crédits sont inscrits au compte 657**
- **Mandate le Maire pour procéder aux versements correspondants.**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

Le Maire,
Olivier DEMARTY



Le secrétaire de séance,
Marie-Anne PIED

Affiché le 26/05/2025

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

2 024

2 025

	2 024	2 025
SPORT		
Sainte-Reine Crossac Football	2 027	2 467
Espérance de Crossac - Section Basket	2 982	2 524
Espérance de Crossac - Tennis	-	372
ECOLEES		
Association Condorcet	350	460
Parents d'élèves Montfort (A.P.E.L.)	280	280
O.G.E.C. Montfort	280	280
LOISIRS		
A.C.C. - Association Cyclotourisme de Crossac	580	600
A.C.C.A. - Association Communale de Chasse Agréée de Crossac	310	320
Amicale Laïque	280	280
Arts et Plaisir	280	280
Petit Théâtre de Crossac	280	200
Amis du Plaisir des Courtes	280	280
A.C.L.C. - Association Culturelle des Loisirs de Crossac	280	280
Curieux par Nature	184	430
SOCIAL		
Secours Populaire Français	135	135
Secours catholique	-	135
P.A.C.T.E.S. - Association pour l'aide à la réinsertion	1 000	1 000
A.D.A.R. - Association D'Aide à Domicile	690	598
A.D.M.R. - Aide à Domicile en Milieu Rural	-	50
Asso. Centre de Soins Infirmiers St Malo/St-Joachim/Crossac	280	280
F.N.A.T.H.- Fédé. Nat. des accidentés de la Vie & trav. Handicapés	135	135
Donneurs de Sang St Malo/ St_Joachim/ Crossac	400	400
Association des Retraités de Crossac	350	280
La Croix Rouge	135	135
Les Clés du Contact	280	280
DIVERS		
U.N.C.- A.F.N. (Anciens Combattants)	300	300
Souvenir Français	100	100
C.I.D.F.F.	135	135
Les Ames Perdues	300	-
France ADOT	85	-
Les Eaux Vives EMMAUS	135	135
Entraid Addict	135	135
Rêves de Clowns	-	135
A.F. Sclérose en Plaques		135
Collège Frida Kahlo		135
SOUS-TOTAL Subventions de fonctionnement	12 988	13 691
Demandes exceptionnelles :		
Basket	2 000	
Collège Frida Kahlo Championnat Danse	400	
L'Aristocrate et le Valet	250	
Association Condorcet		400
SOUS-TOTAL Subventions exceptionnelles	2 650	400
TOTAL GENERAL	15 638	14 091

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Crossac

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 18
Représentés : 2
Votants : 20



L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 15 mai 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Christophe DENAIRE, ayant donné pouvoir à Olivier DEMARTY, Laurette LEMESTRE, ayant donné pouvoir à Marie-Anne PIED,

Secrétaire de séance : Marie-Anne PIED

**Délibération n°2025-05-003
TARIFS DES SERVICES ENFANCE**

VU les tarifs Enfance-Jeunesse fixés depuis 2014 sur 7 tranches de quotient familial
VU que plus de la moitié des familles fréquentant l'Escale se situent dans la dernière tranche
VU la proposition de la commission ENFANCE de création de 3 tranches supplémentaires afin de mieux adapter les tarifs aux ressources des familles

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Décide de fixer les tarifs sur 9 tranches de quotient familial**
- **Valide l'ensemble des tarifs comme présentés ci-dessous à compter du 1^{er} septembre 2025**
-

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**



**Le secrétaire de séance,
Marie-Anne PIED**

Affiché le 26/05/2025



Tarifs Service Enfance

Applicables à compter du 1er septembre 2025

PAUSE MERIDIENNE		
Tranche de quotient familial :	Repas fourni par la Commune	Repas fourni par la famille (PAI)
QF < à 500 €	0,50 €	0,50 €
501 € < QF > 700 €	1,00 €	1,00 €
701 € < QF > 900 €	3,79 €	1,30 €
901 € < QF > 1100 €	3,80 €	1,40 €
1101 € < QF > 1300 €	3,82 €	1,50 €
1301 € < QF > 1500 €	3,84 €	1,60 €
1501 € < QF > 1800 €	3,86 €	1,70 €
1801 € < QF > 2100 €	3,88 €	1,80 €
QF > à 2101€	3,90 €	1,95 €

■ Repas non réservé = coût réel du repas : 8,14 €

■ Repas adulte : 6,00 € (employés municipaux, enseignants)

PERISCOLAIRE (APS)			
Tranche de quotient familial :	de 16h30 à 17h (goûter compris)	tarif d'un quart d'heure, à partir de 17h	tarif horaire
QF < à 500 €	1,50 €	0,45 €	1,80 €
501 € < QF > 700 €	1,58 €	0,49 €	1,96 €
701 € < QF > 900 €	1,64 €	0,52 €	2,08 €
901 € < QF > 1100 €	1,74 €	0,57 €	2,28 €
1101 € < QF > 1300 €	1,82 €	0,61 €	2,44 €
1301 € < QF > 1500 €	1,94 €	0,67 €	2,68 €
1501 € < QF > 1800 €	2,04 €	0,72 €	2,88 €
1801 € < QF > 2100 €	2,14 €	0,77 €	3,08 €
QF > à 2101€	2,26 €	0,83 €	3,32 €

■ goûter : 0,60 € (prestation obligatoire)

■ petit déjeuner : 0,70 €

■ Majoration pour non réservation : 150 % du prix du quart d'heure

■ Majoration retard après la fermeture : 2 €

ALSH MERCREDIS ET VACANCES						
Tranche du quotient :	Commune		Hors Commune		Repas	
	1/2 journée	Journée	1/2 journée	Journée	fourni par la commune	fourni par la famille (PAI)
QF < à 500 €	2,92 €	5,83 €	5,34 €	10,67 €	3,00 €	0,50 €
501 € < QF > 700 €	3,50 €	7,00 €	5,99 €	11,97 €	3,00 €	1,00 €
701 € < QF > 900 €	3,94 €	7,88 €	6,50 €	13,00 €	3,79 €	1,30 €
901 € < QF > 1100 €	4,55 €	9,10 €	7,14 €	14,28 €	3,80 €	1,40 €
1101 € < QF > 1300 €	5,15 €	10,29 €	7,85 €	15,70 €	3,82 €	1,50 €
1301 € < QF > 1500 €	5,93 €	11,86 €	8,49 €	16,98 €	3,84 €	1,60 €
1501 € < QF > 1800 €	6,56 €	13,11 €	9,33 €	18,65 €	3,86 €	1,70 €
1801 € < QF > 2100 €	7,10 €	14,20 €	9,87 €	19,74 €	3,88 €	1,80 €
QF > à 2101€	7,68 €	15,35 €	10,50 €	21,00 €	3,90 €	1,95 €

■ Supplément accueil :

- petit déjeuner : 0,70 €
- mercredi : accueil de 7h à 7h30 et de 18h30 à 18h45 : tarif du quart d'heure périscolaire
- Vacances scolaires : accueil de 7h15 à 7h30 : tarif du quart d'heure périscolaire

■ Majoration retard après la fermeture : 2 €

■ Supplément sortie par enfant en fonction du coût de la prestation :

- De 0 à 4€ = pas de supplément
- Entre 4€ et 8€ = 30% du coût unitaire
- Au-delà de 8€ = 50% du coût unitaire

■ En cas d'inscription pour une fratrie présente en même temps à l'ALSH (hors petit-déjeuner et supplément sortie) :

- Réduction de 10 % pour le 2^{ème} enfant
- Réduction de 15 % pour chaque enfant à partir du 3^{ème}

■ Tarif pour les enfants du personnel municipal résidant hors commune : application du tarif "commune"

Accueils co-financés par la CAF

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL** *CROSSAC*

Nombre de conseillers :

En exercice : 20
Présents : 18
Représentés : 2
Votants : 20



L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 15 mai 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Christophe DENAIRE, ayant donné pouvoir à Olivier DEMARTY, Laurette LEMESTRE, ayant donné pouvoir à Marie-Anne PIED,

Secrétaire de séance : Marie-Anne PIED

**Délibération n°2025-05-004
MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ESCALE**

VU le changement de logiciel / portail familles,
VU la nécessité d'actualiser les dispositions du règlement intérieur actuel,
CONSIDERANT qu'il convient de mettre à jour le règlement intérieur afin de l'adapter au nouveau mode de fonctionnement mis en place à la rentrée de septembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- Valide les modifications du règlement intérieur de l'Escale
- Précise qu'il entrera en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2025
- Mandate le Maire pour procéder à la communication auprès des familles

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**



**Le secrétaire de séance,
Marie-Anne PIED**

Affiché le 26/05/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL *CROSSAC*

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 18

Représentés : 2

Votants : 20



L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 15 mai 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Christophe DENAIRE, ayant donné pouvoir à Olivier DEMARTY, Laurette LEMESTRE, ayant donné pouvoir à Marie-Anne PIED,

Secrétaire de séance : Marie-Anne PIED

Délibération n°2025-05-005
AVENANT AU CONTRAT D'ASSURANCE DES VEHICULES A MOTEUR

VU la délibération n°2022-09-002 portant attribution des marchés d'assurances

VU le contrat établi avec la SMACL pour le lot n°3 Véhicules à moteur et risques annexes

VU la hausse proposée de la cotisation d'assurance à compter du 1^{er} janvier 2026 au vu de la sinistralité des 2 dernières années

CONSIDERANT qu'à défaut d'accord sur cette majoration avant le 30 juin 2025, la résiliation du contrat interviendra de plein droit au 31 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Valide la hausse des tarifs**
- **Autorise le Maire à signer l'avenant correspondant et toutes pièces afférentes**

Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Maire,
Olivier DEMARTY



Le secrétaire de séance,
Marie-Anne PIED

Affiché le 26/05/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL** *CROSSAC*

Nombre de conseillers :

En exercice : 20
Présents : 18
Représentés : 2
Votants : 20



L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 15 mai 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Christophe DENAIRE, ayant donné pouvoir à Olivier DEMARTY, Laurette LEMESTRE, ayant donné pouvoir à Marie-Anne PIED,

Secrétaire de séance : Marie-Anne PIED

**Délibération n°2025-05-006
VALIDATION DU DEVIS COLAS
POUR LA FOURNITURE DE POINT A TEMPS AUTOMATIQUE (PATA)**

VU les reprises à effectuer sur la voirie communale sur plusieurs secteurs de la commune
VU le devis de l'entreprise COLAS à hauteur de 19 800 € TTC pour la fourniture de 15 T
VU la réalisation de travaux prévue en juin/juillet

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Valide le devis COLAS**
- **Autorise le Maire à le signer**
- **Précise que les crédits sont inscrits au budget C/615231**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance,
Marie-Anne PIED**



Affiché le 26/05/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 18

Représentés : 2

Votants : 20



L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 15 mai 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Christophe DENAIRE, ayant donné pouvoir à Olivier DEMARTY,
Laurette LEMESTRE, ayant donné pouvoir à Marie-Anne PIED,

Secrétaire de séance : Marie-Anne PIED

**Délibération n°2025-05-007
MANIFESTE POUR LA PROTECTION DES ZONES DE CAPTAGES D'EAU
EN LOIRE-ATLANTIQUE**

L'eau est un bien commun à tous et doit être protégée.

A ce titre, la protection de la qualité de l'eau est un enjeu qui dépasse les sensibilités politiques et il est proposé au Conseil municipal d'adopter le vœu pour la santé des habitants, pour une eau de qualité, pour l'interdiction des produits phytosanitaires dans les aires d'alimentation des captages d'eau potable.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Adopte le vœu en faveur de la protection des zones de captages d'eau potable en Loire-Atlantique**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance,
Marie-Anne PIED**



Affiché le 26/05/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL** *CROSSAC*

Nombre de conseillers : En exercice : 20 Présents : 18 Représentés : 2 Votants : 20
--



L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 15 mai 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Christophe DENAIRE, ayant donné pouvoir à Olivier DEMARTY, Laurette LEMESTRE, ayant donné pouvoir à Marie-Anne PIED,

Secrétaire de séance : Marie-Anne PIED

**Délibération n°2025-05-008
TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES 2025**

Vu l'arrêté préfectoral du 30 avril 2025 qui fixe la répartition des jurés de la Cour d'Assises de Loire-Atlantique pour 2026,

Sont désignées, à partir de la liste électorale, les personnes suivantes dont les coordonnées seront transmises au greffe de la cour d'Assises de Nantes :
Mme GUILLOUZOUIC Régine, Mme DESBOIS Béatrice, M. OLIVAUD Gilbert, M. TIGER Bernard, Mme MOYON Alice, M. MOYON Marc.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**



**Le secrétaire de séance,
Marie-Anne PIED**

Affiché le 26/05/2025